



ÉDUCATION



Le campus Périgord, lauréat de l'appel à projets Campus Connecté

Grâce à l'appui décisif du Département de la Dordogne auprès de la Banque des territoires, en partenariat avec l'Université de Bordeaux et le Grand Périgueux, le campus Périgord vient d'être labellisé Campus Connecté. Dès la rentrée 2021, les jeunes Périgourdins pourront disposer de moyens pour poursuivre à distance une formation diplômante sans s'éloigner de leur ville.

Publié le 02 décembre 2020

A compter de la rentrée 2021, une nouvelle offre universitaire sera proposée sur le campus Périgord grâce à l'appel à projet Campus Connecté remporté par le Conseil départemental, en partenariat avec l'Université de Bordeaux et le Grand Périgueux. C'est au cours d'une audition en visioconférence, organisée par la Banque des territoires le 12 novembre dernier, qu'une délégation du Département menée par Germinal Peiro ainsi que des représentants de l'Université de Bordeaux ont convaincu le jury de retenir la candidature de la Dordogne.

Les étudiants qui choisiront de suivre un enseignement à distance pourront bénéficier des services supports de l'université de Bordeaux, d'un tuteur, véritable coach, ainsi que d'équipements dédiés sur le site du campus Périgord. Ce dispositif leur permettra de dépasser ainsi les difficultés de mobilité auxquelles ils peuvent être confrontés, de réussir des études qu'ils n'auraient pas forcément entreprises et/ou de leur servir de tremplin pour la poursuite d'études sur un site universitaire.

Les modalités d'inscription seront détaillées durant le premier trimestre de l'année civile 2021.

Les objectifs du projet

Campus Connecté est un **dispositif labellisé par l'État, financé par le Plan d'investissements d'avenir 3 / Action territoires d'innovation pédagogique**, porté et géré par une collectivité territoriale en partenariat avec une université de proximité.

En Dordogne, c'est le Conseil départemental qui est maître d'ouvrage de l'opération.

Ce projet permet de **rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires** et de donner aux jeunes les moyens de poursuivre les études de leur choix au plus près de leur domicile avec les meilleures chances de réussite grâce à l'enseignement à distance.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-campus-perigord-laureat-de-lappel-a-projets-campus-connecte-22330531?>

les meilleures chances de réussite, grâce à l'enseignement à distance.

Dans le cadre d'une expérimentation initiée en 2019, 13 Campus Connectés avaient été labellisés, en milieu rural (Privas, Carcassonne par exemple).

Un nouvel appel à projets doté d'une enveloppe prévisionnelle de 25 M€ a été lancé en février 2020, afin de disposer, au plus tard en 2022, d'une centaine de Campus Connectés.

Dans le cadre de la première vague de sélection, 25 projets avaient été sélectionnés par un jury d'experts pour un montant maximal proche de 7,1 millions d'euros.

Une deuxième vague de sélection s'est tenue au cours des mois d'octobre et novembre 2020. 15 nouveaux projets ont été retenus parmi les 23 dossiers déposés, pour un montant total de 4,3 millions d'euros de subventions accordées. Ces 15 nouveaux Campus Connectés sont répartis dans 11 régions et seront financés et accompagnés pendant 5 ans.

L'enjeu essentiel : la réussite des étudiants

Le programme Campus Connecté vise à élargir les possibilités de poursuite d'études. C'est une opportunité pour les jeunes habitant dans des villes éloignées des établissements d'enseignement supérieur de se reconnecter aux études. Ils ont la possibilité de poursuivre une formation diplômante sans s'éloigner de leur ville. Les lieux labellisés Campus Connecté répondent à un besoin et une forte demande de formation au cœur des territoires.

Les Campus Connectés sont des lieux d'études où les jeunes peuvent suivre, près de chez eux, **des formations à distance** auxquelles ils se sont inscrits auprès d'une université ou d'une école. Ces lieux mettent à disposition des salles de cours connectées où les étudiants peuvent travailler à partir de leur ordinateur personnel ou de ceux mis à disposition. **Les étudiants sont encadrés et profitent d'un tutorat** individuel et collectif. **À la fin du cursus, des diplômes** de qualité sont proposés par les établissements d'enseignement supérieur.

